

Forêts du Gers, un réel capital à valoriser

Après un premier dossier forêt dans le numéro 1285, abordons les notions de sylviculture, ensemble des sciences et techniques orientant l'évolution naturelle des peuplements forestiers pour les guider vers les objectifs fixés dans le cadre d'une gestion durable et si possible rentable. En pratique, comment traiter les peuplements forestiers ? Quelles coupes réaliser ? Quels travaux ? ...

Promenons-nous dans nos bois du Gers

La forêt occupe 17 % du territoire départemental, ce qui représente 104 000 hectares. Elle constitue une richesse plutôt en phase de capitalisation, car comme presque partout en France, nettement sous-exploitée ; la récolte ne prélève à peine que 50 % de la production annuelle.

Si la forêt du Gers comprend une superficie importante de bois de versants sud très secs à base de chênes pubescents, avec une dynamique de production digne de « maquis Corse », elle est en revanche réputée pour ses chênaies avec des qualités très intéressantes et pour ses peupleraies très productives. Une surface assez conséquente de plantations feuillues et résineuses de 15 à 30 ans existe sur le département. Il est aujourd'hui important d'entreprendre toutes les interventions pour valoriser tous ces boisements qui ont nécessité de lourds investissements.

Quels types de peuplements rencontrons-nous dans nos bois ?

L'espèce principale est le chêne. En réalité, il convient de distinguer les trois principaux chênes qui composent nos forêts.

Les **chênes sessiles et pédonculés**, appelés chênes blancs, sont présents sur tout le département. Le chêne pédonculé préfère les situations fraîches de bas de versant et de vallées, c'est l'espèce phare en Armagnac. Les chênes sessiles sont présents sur les versants exposés au nord et sur plateaux dès lors que le sol présente une certaine profondeur. Souvent présents en tant qu'espèces principales, ils composent la **futaie** et sont généralement accompagnés par des **charmes** ou/et des **châtaigniers** ; ces derniers qui rejettent vigoureusement



de souches constituent le **taillis** mais peuvent également fournir des bois de futaie.

D'autres espèces accompagnent nos chênes dans la futaie. Le **hêtre**, présent sur les peuplements au sein de « forêts anciennes », terrain boisé depuis plus de 150 ans. Le **merisier** ainsi que le **frêne** et l'**aulne glutineux** sur les milieux frais ...

Sur les stations sèches de versants sud, on trouve le **chêne pubescent** (feuilles et rameaux de l'année couverts de petits poils) qui est souvent accompagné par des **alisiers torminaux** et des **érables champêtres**. Ces trois essences se régénèrent souvent par rejet de souches constituant ainsi des taillis de hauteurs variables en corrélation avec la fertilité des sols.

Les **peupliers** sont présents dans des plantations en situation de vallée sur les abords des différents cours d'eau du département. Attention, si le peuplier nécessite une sta-

tion ou il pourra s'alimenter en eau tout au long de la saison de végétation, il ne supporte pas les terrains trop argileux et asphyxiants. Cette ligniculture est conduite avec du matériel végétatif sélectionné et donc très performant mais en contrepartie avec des sensibilités plus accentuées aux maladies et attaques d'insectes.

Les résineux n'occupent même pas un dixième de la surface boisée.

Le **pin laricio de Corse** et le **cèdre de l'Atlas** sont les plus utilisés en reboisement, car ils sont rustiques et résistent assez bien aux sols superficiels avec de faibles réserves en eau ; attention toutefois, à l'impossible, nul n'est tenu car ces deux essences ne peuvent guère se développer sur des tas de cailloux.

Le **pin maritime** est plus particulièrement utilisé en Armagnac, grâce aux conditions climatiques et stationnelles landaises qui lui sont profitables. Un autre pin plus exotique car d'origine américaine, connaît un certain intérêt, le **pin taeda** ou pin à l'encens ; il est reconnaissable grâce à ses aiguilles regroupées par trois sur les rameaux ; il possède une croissance plus soutenue que son cousin maritime.

Enfin, trois essences feuillues sont particulièrement utilisées pour réaliser des boisements de délaisés agricoles et des reboisements en forêt : le **chêne rouge d'Amérique** pour produire des grumes en 60/70 ans sur des terrains sableux et plutôt acides, le **robinier faux acacia** pour des piquets et grumes mais également pour une production de bois énergie au même titre que l'**eucalyptus**.

Couper n'est pas jouer

COUPER POUR UNE GESTION FORESTIÈRE DURABLE ?

Gérer une forêt, c'est réaliser des coupes, des travaux et vendre du bois mais c'est également assurer le renouvellement des peuplements grâce à des plantations ou des régénérations naturelles assistées.

La coupe est une opération très sérieuse, elle représente l'intervention principale de gestion, elle doit donc être particulièrement soignée tant dans la désignation des arbres à couper que dans sa mise en œuvre sur le terrain.

Un marquage préalable à la coupe est **indispensable** ; il doit être réalisé par le propriétaire ou le gestionnaire de la forêt, jamais par l'acheteur des bois. La marque peut désigner soit les arbres à couper, soit les arbres à conserver. Dans le cadre d'opération de coupe d'éclaircie de taillis avec une forte densité il est recommandé de plutôt marquer les arbres à abattre, cela laisse généralement plus d'arbres sur pied.

Les coupes peuvent avoir des objectifs très différents ; la coupe d'éclaircie pour améliorer la qualité globale du peuplement, la coupe sanitaire pour récolter les arbres malades et présentant des signes de dépérissement ; la coupe de récolte pour prélever les arbres à maturité ; la coupe de régénération pour provoquer le renouvellement par ensemencement naturel ou encore la coupe jardinatoire, pratiquée en peuplement irrégulier, qui doit remplir tous les objectifs cités précédemment.

Lorsque l'on réalise la marque, le choix des sujets à abattre doit être conditionné par rapport aux objectifs de la coupe et chaque arbre coupé doit être pour une bonne raison. Il ne faut pas couper un arbre juste parce qu'il est « moche ». L'idéal est de pouvoir éviter de réaliser des sacrifices d'exploitabilité, c'est-à-dire couper un arbre qui peut encore produire du volume de bois et augmenter sa valeur.

LES BONNES RAISONS POUR COUPER UN ARBRE

Récolte : Coupe d'un arbre qui a atteint le diamètre d'exploitabilité.

Amélioration : Coupe d'un arbre au profit d'un arbre d'avenir en permettant le développement de son houppier (cime) pour favoriser sa croissance.

Sanitaire : Coupe d'un arbre malade ou dépérissant ; risque de perte de valeur avant le prochain passage en coupe.

Biodiversité : Coupe d'un arbre pour favoriser un arbre voisin d'une espèce minoritaire.

Régénération : Coupe d'un arbre pour favoriser l'ensemencement naturel ou le développement de semis déjà en place.

LES BONNES RAISONS POUR CHOISIR LES ARBRES À CONSERVER

Production : Arbre d'avenir qui va produire du bois de qualité.

Reproduction : Arbre de qualité qui va donner une descendance possédant un bon capital génétique.

Education : Arbre pas forcément de la plus belle qualité mais qui par sa présence permet d'éduquer des jeunes sujets : semis, perches d'avenir...

Diversité : Arbre d'une espèce minoritaire ou qui sert d'accueil à une faune ou flore d'intérêt environnemental avéré.

Paysage : Arbre patrimoine de par sa grosseur, son âge, sa popularité locale...

Attention toutefois, le marquage d'une coupe doit tenir compte des impératifs techniques et économiques. Volumes à exploiter, sorties des bois... sous peine de ne pas pouvoir vendre sa coupe.

L'opération de coupe des bois est une intervention très technique si l'on veut afficher une réussite économique, bien vendre sa coupe, tout en atteignant les objectifs sylvicoles affichés. L'appel à des professionnels est grandement recommandé avant de prendre des décisions qui peuvent être lourdes de conséquences. Un contrat de vente est toujours indispensable (voir la *Volonté Paysanne n° 1285*).

Le CRPF propose un stage en octobre/novembre pour les propriétaires désireux de parfaire les techniques de coupes, les règles de sécurité en bûcheronnage (*Inscription possible au 05 62 61 79 16*).

Enfin dernier point, il faut également se soucier de la réglementation en matière de coupe, pour cela n'hésitez pas à contacter les différents organismes habilités pour vous informer dans ce domaine. La Direction Départementale des Territoires du Gers a mis en ligne un document très clair intitulé « Coupes de bois et reconstitution après coupe dans le Gers - version 01-2017 » téléchargeable au lien suivant : <http://www.gers.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Foret/Reglementation-et-autorisation-de-coupes-Dispositions-particulières-en-Espace-Boise-Classe#>

Que faire dans une plantation de chênes de 15 ans et plus ?

• Recette gersoise pour fabriquer du chêne de qualité

Beaucoup de plantations de chênes ont été entreprises dans les années 1990/2000 sur le Gers et plus particulièrement dans le secteur Armagnac. Chêne pédonculé, chêne sessile ou encore chêne rouge d'Amérique.

Dressons un portrait-robot d'une plantation de chêne pédonculé ou sessile d'environ 20 ans.

Généralement, dès lors que les sols sont suffisamment riches, ces plantations sont aujourd'hui d'assez bonnes venues mais avec une densité d'arbres élevée, de l'ordre de 1 000 sujets par hectare. La réalisation des dégagements a permis de sauver les chênes qui se sont allongés, c'est ce que l'on appelle la phase de compression, pour atteindre une hauteur de l'ordre de 14/16 mètres.

Les élagages et tailles de formation sont plus rarement engagés et de ce fait, la forme des arbres est très irrégulière avec des arbres bas fourchus mêlés à des arbres bien conformés, dans un espace ou la compétition pour la place fait rage et où ce n'est pas forcément les plus beaux sujets qui gagnent à ce jeu du « Pousses-toi de là que je m'y mette ».

Le diamètre moyen (à 1.30 m) de l'ordre de 15 à 18 cm confère aux

arbres, une stabilité moyenne au regard du rapport hauteur totale sur diamètre à 1.30 m, appelé le facteur d'élancement, qui doit être inférieur à 90. (Exemple : hauteur 15 m divisée par diamètre 0.15 m soit un facteur de 100 : l'arbre est déséquilibré, une coupe d'éclaircie est urgente, mais avec prudence. Si le diamètre est de 18 cm pour une même hauteur alors le facteur est de 83 : arbre équilibré, l'éclaircie peut être plus vigoureuse).

La notion de rapport entre la hauteur et le diamètre qui est directement lié à la densité, conditionne énormément la croissance en diamètre des arbres mais également la qualité des bois. En effet des chênes déséquilibrés possèdent des houppiers (cimes) étriqués et sont beaucoup plus sujets à des apparitions de gourmands (branches basses le long des troncs) impactant considérablement la qualité des billes de pied et donc la valeur marchande.

Rappelons l'objectif final pour un peuplement de chêne : produire environ 80 à 100 chênes de qualité par hectare. Donc à partir d'une plantation de l'ordre de 1 000 sujets par hectare, le rôle du sylviculteur est de diminuer progressivement cette

densité en favorisant les sujets les mieux conformés qui seront soigneusement repérés. C'est sur ces arbres que seront concentrés tous les investissements de taille de formation, d'élagage et d'éclaircie.

Revenons à notre plantation gersoise de chênes de 20 ans, il est fortement recommandé de réaliser un diagnostic puis de désigner les arbres d'avenir (80 à 100/ha) bien répartis sur la parcelle.

Ces arbres doivent être « bichon-

nés aux petits oignons » avec des tailles de formation et des élagages et surtout grâce à des éclaircies à leurs profits ; en d'autres termes, il faut assurer une bille de pied de qualité sans branches sur au moins 6 mètres de hauteur et supprimer les arbres voisins concurrents qui empêchent le développement harmonieux de la cime de notre arbre favori.

Attention l'éclaircie doit être raisonnée, il ne faut pas apporter trop

de lumière car là encore il y aura un déséquilibre cette fois-ci par un éclaircissement trop brutal.

La première démarche à réaliser est donc le diagnostic et pour cela le CRPF vous propose ses services, aussi n'hésitez pas à nous contacter. La désignation des arbres d'avenir et la marque des éclaircies réclament une certaine technicité, mais là encore tout propriétaire peut bénéficier d'une assistance et de conseils personnalisés.



Désignation



J'aurais dû me méfier lorsqu'on m'a dit que j'allais travailler en chênaie...

• Comment améliorer mes bois de taillis ?

La forêt privée du Gers est constituée d'une part importante de **taillis simple** et de **mélange futaie-taillis**. Bien que les données précises de surface de ces structures boisées n'aient pas été inventoriées précisément, on peut estimer sur le terrain que plus de la moitié des propriétés privées sont concernées.

Le **taillis simple** est un peuplement très majoritairement issu de rejets de souches que l'on coupe périodiquement à blanc, au ras du sol pour favoriser la vigueur des rejets, avant de le laisser repousser. C'est le cas notamment du châtaignier, du charme, du frêne, du robinier ou encore du chêne.

La gestion en taillis simple admet généralement une durée entre deux coupes de l'ordre de 20 à 40 ans suivant les essences. Les produits récoltés sont principalement des bois de petit diamètre valorisés en bois de chauffage ou énergie, piquets, petits sciages et pâte à papier.

Le **maintien en taillis simple** est actuellement assez peu rémunérateur et on envisagera dès que possible la **conversion** en futaie, l'**enrichissement** ou la **transformation** en futaie. L'objectif est dès lors la production de bois d'œuvre issu de la futaie à venir.

La **conversion** du taillis en futaie régulière dite sur souche est préconisée pour les jeunes taillis à essences nobles bien adaptées à la station et comportant un minimum de 50 tiges d'avenir/ha, retenues pour leur vigueur, leur rectitude, leur houppier équilibré et l'absence de blessures ou pathologies. Après la création de cloisonnements destinés à sortir les bois sans tasser les sols, on désigne à la peinture les 50 à 100 tiges/ha les mieux conformées qui constitueront le peuplement final. On procède ensuite à une éclaircie de détournement pour mettre en lumière le houppier des arbres désignés en ôtant les arbres voisins concurrents (1 à 3 tiges). Le reste du peuplement est conservé qui gagne et protège de l'apparition de gourmands les billes de pied des arbres dits d'avenir. La tête au soleil et les pieds à l'ombre...

L'**enrichissement** consiste à créer, par reboisement partiel, une futaie plus ou moins dense. Cette technique est à réserver aux bonnes stations et aux taillis dont le nombre de tiges d'avenir est insuffisant. Après coupe rase du taillis on installe 100 à 400 plants/ha sur des lignes distantes de plus de 10 m. La repousse du taillis accompagne la croissance des plants. La difficulté est de maintenir la tête des plants au soleil en contrôlant le développement du taillis qui doit gagner sans étouffer. L'entretien régulier de la ligne de plantation est ici primordial. A ces faibles densités les protections individuelles anti-gibier sont indispensables.

Lorsque les tiges atteignent 10 à 12 m de hauteur on envisage une éclaircie de détournement des brins les mieux conformés dans la futaie et le taillis.

La **transformation** est un reboisement en plein après coupe rase. Cette opération est à préférer sur taillis dégradé ou dépérissant avec une station pourtant favorable à la production forestière. Cette dégradation est souvent successive à une trop longue absence de gestion ou encore à des coupes antérieures trop intensives.

On veille lors des travaux préparatoires à la plantation (élimination de la végétation concurrente, gestion des souches, sous-solage) à éviter les tassements du sol, préjudiciables au bon développement des systèmes racinaires des plants. La petite mécanisation forestière sera préférée dès que possible.

Le choix de l'essence principale se fait au regard des potentialités du milieu et des objectifs du propriétaire. On peut introduire un peu de mélange d'essences qui

peut réduire la sensibilité aux risques sanitaires. Les densités de plantation préconisées varient suivant les essences et seront précises selon le projet. La mise en place de protection est fortement conseillée sur au moins une partie de la plantation.

Des entretiens réguliers sont ensuite impératifs pour protéger la tête des plants de la domination de la végétation concurrente.

Des techniques alternatives existent pour chacun des itinéraires-types décrits ci-dessus que l'on adaptera toujours aux potentialités des peuplements en place ainsi qu'au projet du propriétaire.

Nous traiterons dans un prochain article les itinéraires spécifiques au mélange futaie-taillis.

Pour rappel, le CRPF Occitanie participe au projet GASPYP qui propose jusqu'en 2018 de promouvoir plus particulièrement la valorisation des boisements à base de taillis. Nous vous invitons à contacter les techniciens du CRPF du Gers qui pourront à votre demande réaliser un diagnostic gratuit de vos forêts afin d'envisager avec vous l'avenir de vos boisements et les possibilités d'aides financières.

Actualités forestières

Réunions :

- 1) Le chêne rouge d'Amérique : Réunion CETEF Gascogne - CRPF : le 9 juin à PANJAS.
- 2) Populiculture : Réunion CETEF Gascogne - CRPF : le 6 octobre à ORNEZAN.

* Journée internationale des forêts à Aignan le 21 mars

La forêt du Gers a ouvert ses portes aux scolaires et au grand public à l'occasion de la journée internationale des forêts avec de nombreux partenaires. Sur initiative du CRPF et du syndicat des propriétaires forestiers du Gers, 150 enfants de primaire et du collège vert d'Aignan, les étudiants BTS Protection de la nature du Campus St Christophe de Masseube se sont rencontrés en forêt communale d'Aignan sur le superbe site du lac pour communiquer sur la forêt et ses multifonctionnalités. Merci à tous les partenaires qui ont rendu possible l'organisation de cette journée.

Contacts : • Chambre d'Agriculture du Gers, Didier Costes - Tél. 05.62.61.79.12

• Centre Régional de la Propriété Forestière, Florent Nonon, Ludovic Champfaily - Tél. 05.62.61.79.16